



Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Appel à propositions 2021

Formulaire de note conceptuelle

[Veuillez relire attentivement l'appel à propositions avant de remplir le formulaire de note conceptuelle.](#)

Remplissage du formulaire

Les informations renseignées dans ce formulaire sont des informations que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies doit impérativement obtenir pour examiner votre demande de subvention. Vous devez considérer chaque question comme obligatoire, à moins qu'elle ne soit spécifiquement présentée comme « facultative ». Tous les montants doivent être saisis en dollars des États-Unis (USD), sans point, virgule, symbole ou espace. Veuillez arrondir au dollar près.

Avant de commencer à remplir votre dossier, veuillez lire dans son intégralité le présent formulaire et la liste de vérification de l'admissibilité (annexe 1) afin de vous assurer que votre proposition correspond aux priorités et répond aux exigences du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

Votre note conceptuelle sera évaluée dans son ensemble. Il n'est donc pas nécessaire de répéter les mêmes informations dans différentes sections.

En général, les notes conceptuelles réussies présentent les caractéristiques suivantes : (a) elles se concentrent sur des formes spécifiques de violence à l'égard des femmes et des filles – par opposition à toutes les formes de violence –, ce qui garantit des interventions plus efficaces et plus ciblées ; (b) elles indiquent clairement quels résultats seront obtenus, dans l'intérêt de qui et avec qui, où et comment, et quel est l'objectif final ; (c) elles prévoient des partenariats équitables, notamment avec des groupes et des réseaux de femmes, et décrivent le rôle spécifique que ceux-ci joueront dans le projet, et (d) elles mentionnent des mécanismes qualitatifs et quantitatifs de suivi et de communication des données recueillies.

Dans le cadre du présent appel à propositions, les candidatures doivent être axées sur le travail avec les femmes et les filles marginalisées ou qui subissent des formes de discrimination croisée. Une analyse externe commandée par le Fonds d'affectation spéciale des Nations et réalisée conjointement avec d'anciens bénéficiaires de subventions montre que les organisations qui travaillent avec des femmes et des filles présentant des vulnérabilités croisées s'emploient généralement à : (1) repérer le ou les groupes spécifiques de femmes et de filles exposées à un risque élevé de violence en raison de l'entrecroisement de différents aspects de leur identité, de leur statut ou de leur situation ; (2) élaborer, dans la mesure du possible, des programmes conjointement avec des femmes présentant des vulnérabilités multiples ; (3) étudier la manière dont l'invisibilité de certains groupes de femmes et de filles se crée et se renforce ; (4) prêter attention aux rapports de force multidimensionnels, en engageant un dialogue avec les individus, les groupes et les systèmes qui, ensemble, exposent les femmes et les filles à un risque de violence, et (5) travailler en collaboration avec des partenaires, y compris les mouvements de femmes, qui dialoguent avec différents groupes de femmes et définissent une approche intersectionnelle de manière à optimiser les ressources et l'apprentissage en créant une synergie et des programmes communs.

I. Descriptif de l'organisation

Informations relatives à l'organisation

Nom de l'organisation*			
Adresse		Ville	
État ou province		Pays ou territoire	
Adresse e-mail		Site Web	
Numéro de téléphone			

* N'utilisez pas d'acronymes. Si plus d'une organisation dépose une candidature, indiquez uniquement le nom de celle qui sera chargée de la gestion du projet et des obligations contractuelles (« l'organisation principale »). Vous aurez la possibilité d'énumérer les co-candidats à un stade ultérieur.

Personne de contact principale

Titre	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mx. <input type="checkbox"/> Dr
Prénom	
Nom	
Titre d'emploi	
Adresse e-mail	

Personne de contact secondaire

Titre	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mx. <input type="checkbox"/> Dr
Prénom	
Nom	
Titre d'emploi	
Adresse e-mail	

* Veuillez donner une adresse e-mail qui restera active pendant au moins une année car toutes les informations actualisées sur l'état de la demande seront envoyées par courriel.

Type d'organisation de la société civile (choisir une seule réponse)

<input type="radio"/> Organisation de défense des droits des femmes <input type="checkbox"/> Communautaire <input type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Internationale <input type="checkbox"/> Réseau/Coalition	<input type="radio"/> Organisation de défense des droits humains <input type="radio"/> Organisation humanitaire <input type="radio"/> Organisation de personnes en situation de handicap (OPH) <input type="radio"/> Organisation de personnes LGBTIQ+ <input type="radio"/> Organisation de développement <input type="radio"/> Organisation religieuse <input type="radio"/> Autre (Précisez)
<input type="radio"/> Organisation de défense des droits des jeunes ou des filles	

Les activités de votre organisation visent-elles essentiellement à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et/ou des filles ? Oui Non

Indiquez la mission et/ou la vision stratégique de votre organisation telle qu'elle figure dans son acte constitutif ou ses statuts. Traduisez-les si nécessaire (100 mots maximum).

Votre organisation est-elle dirigée par des femmes ?* Oui Non

* Pour qu'une organisation soit considérée comme étant « dirigée par des femmes », elle doit démontrer qu'elle est gérée et dirigée par des femmes. Pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, cela signifie qu'elle doit apporter la preuve qu'au moins 51 % des postes de direction à divers niveaux de décision de l'organisation (direction, haute direction et conseil d'administration) sont occupés par des femmes. Vous êtes priés de joindre des justificatifs à cet effet (liste de tous les membres du personnel et du conseil d'administration ventilée par sexe et par poste).

Quel est le pourcentage de postes de direction occupés par des femmes dans votre organisation ?

(postes de Président, Directeur exécutif, Membre du conseil d'administration, Haut responsable, etc.) (choisissez une réponse)

<input type="checkbox"/> 0 to 20 pour cent	<input type="checkbox"/> 41 to 50 pour cent	<input type="checkbox"/> 61 to 80 pour cent
<input type="checkbox"/> 21 to 40 pour cent	<input type="checkbox"/> 51 to 60 pour cent	<input type="checkbox"/> 81 to 100 pour cent

Votre organisation est-elle dirigée par les groupes cibles ?

Dans ce cas, veuillez expliquer en quoi votre organisation est représentée de manière significative par les membres de la communauté avec laquelle elle a l'intention de collaborer et qu'elle entend toucher dans le cadre de ce projet (200 mots maximum).

La mission de votre organisation consiste-t-elle essentiellement à promouvoir les droits des femmes et/ou des filles marginalisées ?

Si c'est le cas, expliquez quelle est la structure de votre organisation et/ou quelle est la place des groupes cibles dans celle-ci (100 mots maximum).

L'organisation a-t-elle un statut juridique dans le pays d'intervention ? Oui Non

En quelle année votre organisation a-t-elle été créée ?

Votre organisation a-t-elle déjà reçu un financement du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ? Non Oui
Année(s)

Dressez la liste de vos principaux donateurs (60 mots maximum).

Dépenses annuelles de l'organisation (en dollars des États-Unis)	2018	2019	2020
Estimation des ressources allouées aux programmes visant à éliminer la violence à l'égard des femmes (en dollars des États-Unis)	2018	2019	2020

* Les informations communiquées doivent correspondre aux informations figurant dans les états financiers joints en tant que pièces justificatives et pouvoir leur être comparées.

L'organisation possède-t-elle des rapports d'audit pour les 3 dernières années fiscales ? 2018 Oui Non 2019 Oui Non 2020 Oui Non

Veuillez également joindre les rapports d'audit organisationnel. Si vous ne procédez pas à un audit organisationnel annuel, veuillez en expliquer la raison dans une lettre officielle que vous joindrez à la proposition.

L'organisation possède-t-elle des rapports financiers certifiés pour les 3 dernières années fiscales ? 2018 Oui Non 2019 Oui Non 2020 Oui Non

Veuillez également joindre les trois derniers états financiers vérifiés.

Expertise technique et expérience dans le domaine de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (500 mots maximum)

- Expliquez l'histoire de votre organisation et son expérience en matière de programmes visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et/ou des filles.
- Énumérez et décrivez les projets mis en œuvre par votre organisation dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles au cours des cinq dernières années.
- Précisez le nombre de collaborateurs dotés d'une expertise technique et fournissez le CV d'au moins un salarié permanent ou titulaire d'un contrat à durée déterminée doté des compétences nécessaires à la réalisation du projet proposé.

Pour les ONG internationales :

- Indiquez en outre précisément : (1) si vous disposez ou non d'une équipe, d'une unité ou d'une section dédiée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles et/ou à l'égalité de genre, et (2) quel est le nombre estimé (et le pourcentage) de collaborateurs à temps plein qui se consacrent aux projets relatifs à la lutte contre la violence faite aux femmes et/ou aux filles et/ou à l'égalité de genre.

Fournissez le CV d'au moins un salarié permanent ou titulaire d'un contrat à durée déterminée doté d'une expertise technique et d'une expérience dans le domaine de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

Capacité organisationnelle en matière de gestion de projet et de gestion financière (400 mots maximum)

- a) Comment garantirez-vous que vos fonctions de gestion de projet et de gestion financière répondent aux normes de qualité attendues dans la gestion des subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies ?
- b) Indiquez précisément le nombre de collaborateurs spécialisés dans : (1) la gestion de projet ; (2) la collecte de données, le suivi et l'évaluation des données, et (3) la gestion financière et la comptabilité.

Résilience institutionnelle (300 mots maximum)

- a) Comment votre organisation fera-t-elle en sorte de disposer des capacités, des systèmes et des processus nécessaires à l'accomplissement stratégique de sa mission (ou de les renforcer, grâce à la subvention demandée) ?
- b) Comment cette subvention contribuera-t-elle à rendre votre organisation plus forte et plus résiliente au fil du temps et comment l'aidera-t-elle à s'acquitter de sa mission et à gagner en efficacité ?

Il se pourrait que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies partage le descriptif de votre organisation avec d'autres donateurs.

L'objectif de cette transmission d'informations est de renforcer la visibilité des organisations et de collecter des fonds en vue de financer l'important travail qu'elles accomplissent dans le monde pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Veuillez indiquer si votre organisation consent à ce que ces informations soient partagées.

- Oui, je consens à ce que les informations communiquées dans ce dossier soient partagées avec d'autres donateurs.
- Non, je ne consens pas à ce que les informations communiquées dans ce dossier soient partagées avec d'autres donateurs.

II. Descriptif du projet

Pays et/ou territoire de mise en œuvre

Nom du projet

Date de début du projet*:

--/--/----

(jour/mois/année)

Date de fin du projet:

--/--/----

(jour/mois/année)

* La date de début prévue ne peut être antérieure au 1er avril 2022 (01/04/2022).

Montant total demandé au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies (en dollars US)

Contribution totale de la part des organisations candidates (en dollars US)**

Budget total du projet (en dollars US)

*Les candidats sont invités à mentionner, dans la mesure du possible, les contributions en nature (bureaux, personnel, installations de conférence, organes de presse, fournitures) et autres contributions.

Partenaires de co-exécution. (maximum 50 mots)

Veuillez donner la liste de tous les partenaires de co-exécution du projet, en commençant par l'organisation candidate principale :

* L'organisation candidate principale (dont les coordonnées figurent dans la proposition) peut collaborer avec des partenaires compétents venant compléter son expertise et renforcer sa capacité de sensibilisation et les capacités des organisations locales. Si une subvention lui est accordée, l'organisation candidate est responsable de la gestion de celle-ci dans son intégralité et est chargée de veiller à ce que ses partenaires d'exécution comprennent les conditions et les obligations attachées à la subvention du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies encourage vivement l'utilisation de protocoles d'entente entre les partenaires pour définir les rôles et les responsabilités de chacun.

Le projet doit-il être enregistré auprès du gouvernement ou nécessite-t-il son autorisation ?

Oui Non

Si oui, indiquez le délai estimé en mois.

Veillez noter que cette information vous est demandée dans le seul but d'obtenir une estimation réaliste de la date de début du projet, et qu'elle n'a pas d'incidence sur la sélection.

Niveau primaire d'intervention du projet proposé (Sélectionner une réponse)

- Communautaire Local Sous-national (c.-à-d., Province, État) National

Principaux contextes d'intervention du projet proposé (choisissez tous les contextes concernés)

- Contexte informel (bidonvilles, par exemple) Contexte périurbain Camp de réfugiés ou de personnes déplacées Contexte rural
- Contexte urbain Autre (veuillez préciser)

Forme(s) et manifestation(s) de la violence à l'égard des femmes et des filles qui seront visées par le programme (choisir quatre catégories maximum et autant de sous catégories que nécessaires)

- | | | |
|--|---|---|
| <p><input type="checkbox"/> La violence dans la famille</p> <p><input type="checkbox"/> La violence conjugale</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> La violence physique <input type="radio"/> La violence sexuelle <input type="radio"/> La violence psychologique ou émotionnelle <input type="radio"/> La violence économique <p><input type="checkbox"/> La violence non conjugale</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> La violence physique <input type="radio"/> La violence sexuelle <input type="radio"/> La violence psychologique ou émotionnelle <input type="radio"/> La violence économique <p><input type="checkbox"/> La violence à l'égard des filles (la violence non conjugale, la violence liée à l'exploitation)</p> <p><input type="checkbox"/> Les pratiques nuisibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Les mariages précoces <input type="radio"/> Le mariage forcé <input type="radio"/> La sélection prénatale en fonction du sexe du fœtus <input type="radio"/> L'infanticide féminin <input type="radio"/> Les mutilations génitales féminines/l'excision <input type="radio"/> Les violences liées à la dot <input type="radio"/> Les « crimes d'honneur » <input type="radio"/> La maltraitance des veuves (par ex., la « purification » des veuves) <input type="radio"/> Autre (Précisez) <p><input type="checkbox"/> La violence à l'égard des travailleurs domestiques de sexe féminin</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p>Spécifiez</p> | <p><input type="checkbox"/> La violence à l'égard des femmes dans la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le fémicide <input type="checkbox"/> La violence sexuelle non-conjugale (le viol, les agressions sexuelles) <input type="checkbox"/> Le harcèlement sexuel et la violence dans les espaces publics/les institutions <input type="radio"/> La violence dans les écoles <input type="radio"/> La violence sur le lieu de travail <input type="radio"/> La violence dans les espaces publics <input type="radio"/> Autre (Précisez) <p><input type="checkbox"/> La traite de femmes et de filles</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p>Précisez</p> | <p><input type="checkbox"/> La violence à l'égard des femmes perpétrée ou tolérée par l'État</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La violence à l'égard des détenues <input type="checkbox"/> La stérilisation forcée/la grossesse forcée/l'avortement forcé <input type="checkbox"/> La violence sexuelle basée sur le genre dans les situations de conflits armés ou dans les situations de post-conflit <input type="checkbox"/> La violence sexuelle basée sur le genre dans les camps de réfugiés/personnes déplacées internes (PDI) <input type="checkbox"/> La violence sexuelle basée sur le genre au lendemain de catastrophes naturelles <input type="checkbox"/> Autre Précisez |
|--|---|---|

La/Les forme(s) et la/les manifestation(s) de la violence dans divers contextes sont conformes à « L'étude approfondie de toutes formes de violence contre les femmes: rapport du Secrétaire Général ». (<http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/SGstudyvaw.htm#more>). Voir les pages 37-47 pour les définitions.

Principales bénéficiaires et partenaires (femmes et filles uniquement) : indiquez si votre projet sera axé sur la participation directe des femmes et des filles « en général » et/ou des femmes et des filles « survivantes » de la violence en tant que bénéficiaires directes et/ou partenaires du projet. Il peut s'agir de femmes et de filles qui jouent le rôle d'agentes essentielles du changement dans le projet et/ou qui participent activement à la conception et à la mise en œuvre des projets en tant que représentantes des principaux groupes cibles. Vous devez choisir au moins une proposition, et pouvez choisir les deux (si

vous choisissez « survivantes », le système de candidature en ligne ajoutera automatiquement « femmes et filles en général »).

Femmes et filles en général

Femmes et filles survivantes de la violence

Principales bénéficiaires et partenaires visées (femmes et filles) : choisissez jusqu'à 4 groupes de femmes et/ou de filles ciblés par votre projet en tant que détentrices de droits, bénéficiaires ou agentes de changement. Vous devez choisir au moins UN groupe et pouvez en choisir jusqu'à QUATRE. Vous pouvez ajouter deux « autres catégories » maximum que vous décrirez vous-mêmes, à condition que le nombre total de catégories choisies ne dépasse pas QUATRE. Quand/si des personnes entrent dans plus d'une catégorie (identités multiples), vous devez expliquer ces chevauchements entre les groupes dans la partie descriptive de votre candidature.

Femmes/filles vivant avec le VIH et le SIDA

Lesbien(ne)s, bisexuelle(s), transgenre(s), queers ou personnes en questionnement et intersexes

Femmes/filles réfugiées/déplacées dans leur propre pays

Femmes/filles autochtones

Femmes/filles handicapées

Femmes/filles appartenant à des minorités ethniques

Femmes/filles victimes de discrimination raciale et/ou d'injustices

Travailleuses du sexe qui se définissent comme telles

Femmes/filles appartenant aux groupes à plus faible revenu

Femmes/filles migrantes

Défenseuses des droits humains et de l'égalité de genre

Autre catégorie 1 (décrivez en 10 mots maximum)

Autre catégorie 2 (décrivez en 10 mots maximum)

Tranche d'âge cible des principales bénéficiaires et partenaires (femmes et filles) : choisissez les tranches d'âge des principales bénéficiaires et partenaires que votre projet entend cibler. Vous devez choisir au moins UNE catégorie et pouvez choisir toutes les tranches d'âge visées par le projet. Veuillez noter qu'au niveau international, selon la Convention relative aux droits de l'enfant, un enfant est âgé de dix-sept ans ou moins. Si votre projet prévoit des activités avec des enfants, votre proposition doit comprendre une description des considérations ethniques et de sécurité qui s'y rapportent ainsi que des protocoles que votre organisation mettra en place (dans la section « Analyse des risques », par exemple).

0-9 ans

10-14 ans

15-17 ans

18-19 ans

20-50 ans

51-59 ans

60-64 ans

65 ans et plus

Bénéficiaires secondaires et partenaires (tous genres confondus) : choisissez jusqu'à 4 groupes de personnes ciblés par votre projet en tant que bénéficiaires secondaires et/ou partenaires clés de votre projet (agents de changement, débiteurs d'obligations, parties prenantes clés ou participants au projet). Vous devez choisir UN groupe minimum et pouvez en choisir QUATRE maximum. Vous pouvez ajouter deux « autres catégories » maximum que vous définirez vous-mêmes, à condition que le nombre total de catégories choisies ne dépasse pas QUATRE.

Agents de changement, débiteurs d'obligations, parties prenantes clés ou participants au projet ciblés

Défenseurs et militants des droits humains et de l'égalité des genres

Membres et dirigeants d'organisations d'inspiration religieuse

Chefs et/ou acteurs coutumiers (guérisseurs, etc.)

Professionnels de santé (médecins, soignants, etc.)

Hommes et garçons (en tant qu'agents de changement, de manière générale)

Membres/dirigeants d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales

Membres/dirigeants de la communauté et/ou

organisations/groupes communautaires

Membres/dirigeants de groupes de jeunes

Professionnels des médias (journalistes, par exemple)

Professionnels de l'éducation (enseignants et éducateurs)

Élèves (primaire, secondaire ou tertiaire)

Police (forces de l'ordre, enquêteurs, policiers en uniforme, par exemple)

Autres personnels en uniforme (militaires, agents de maintien de la paix, etc.)

Personnel judiciaire et juristes (juges, procureurs, avocats, etc.)

Responsables des administrations publiques (conseillers de district, décideurs, etc.)

Parlementaires

Employeurs et employés du secteur privé

Travailleurs sociaux/des services sociaux

Membres de la famille (parents, maris, belles-mères, par exemple)

Bénévoles de la communauté (en tant que mobilisateurs communautaires, par exemple)

Autre catégorie 1 (décrivez en 10 mots maximum)

Autre catégorie 2 (décrivez en 10 mots maximum)

Domaines de résultats stratégiques du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : choisissez (au moins UN, et) jusqu'à QUATRE domaines de résultats qui correspondent le mieux aux résultats clés visés par votre projet. Ces résultats clés correspondent aux trois domaines de résultats prioritaires du Plan stratégique 2021-2025 du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Il vous est demandé de sélectionner les résultats « les plus adaptés », c'est-à-dire les plus proches des principaux résultats visés par votre projet. Concernant le résultat 3 sur le renforcement de l'efficacité de la législation, il est entendu que la société civile ne peut pas à elle seule obtenir ces résultats, mais plutôt qu'elle soutient les institutions et les partenaires publics locaux, sous-nationaux ou nationaux ou qu'elle travaille en partenariat avec eux. Si une subvention leur est accordée, les candidats devront rendre compte de ces résultats une fois par an.

1. Amélioration de l'accès des femmes et des filles à des services multisectoriels essentiels, spécialisés, sûrs et adaptés

Amélioration de l'accès des survivantes et des femmes et des filles exposées à un risque de violence à des services de soutien spécialisés, sûrs et adaptés (Ex.: refuges, services d'assistance téléphonique, soutien psychosocial, etc.)

Amélioration de la fourniture de services essentiels aux survivantes et aux femmes et aux filles exposées à un risque de violence (Ex.: par l'intermédiaire des services sociaux et des services de santé, d'aide sociale, de justice)

Les cas de violence signalés par les femmes et les filles font l'objet d'un signalement, d'un traitement et/ou d'un aiguillage, d'une enquête et/ou de poursuites plus efficaces.

Amélioration de l'accès des survivantes à la justice en cas de violence (Ex.: grâce à de l'aide juridique, un soutien pour accéder aux tribunaux, à des évolutions institutionnelles visant à améliorer la procédure judiciaire)

Amélioration de l'accès à l'information, aux biens et/ou aux ressources en vue de prévenir la violence contre les femmes et les filles (VCF) et d'y répondre (Ex.: accès aux informations sur les services

2. Prévention améliorée de la VCF à travers des changements de comportement, de pratiques et d'attitudes

Les normes sociales, les comportements, les attitudes et les pratiques au sein de la communauté sont transformés ou améliorés pour mieux protéger les femmes et les filles contre la violence (Ex.: via la mobilisation communautaire, l'éducation de groupe, des campagnes publiques, etc.).

Les environnements/espaces publics sont rendus plus sûrs pour les femmes et les filles (Ex.: initiatives visant à prévenir le harcèlement sexuel et toutes les formes de violence dans les écoles, les lieux de travail, les pôles de transport, etc.).

Les femmes et les filles sont outillées, grâce à l'amélioration de leurs ressources, de leurs compétences et de leurs capacités, pour échapper à la VCF et la prévenir (Ex.: formation aux compétences de la vie courante et autres initiatives favorisant l'autonomisation économique et sociale des femmes)

Les personnes sont soutenues dans leurs relations interpersonnelles afin de prévenir la VCF (Ex.: via le développement de compétences en matière de communication interpersonnelle et de prise de décision partagée au sein du foyer)

Les femmes et les filles sont dotées de capacités accrues pour mener les efforts visant à mettre fin à la VCF (Ex.: en tant qu'agentes de changement, défenseuses des droits humains, responsables communautaires, etc., en jouant un rôle actif et souvent public

3. Augmentation de l'efficacité des législations, des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin à la VCF

Les institutions publiques locales, sous-nationales ou nationales conçoivent et/ou mettent en œuvre des réformes, des stratégies et/ou des politiques pour prévenir ou combattre la VCF (Ex.: réformes du système judiciaire pour répondre aux besoins des femmes les plus marginalisées, etc.)

Des directives, des protocoles et/ou des procédures standardisées sont élaborés ou renforcés au niveau local, sous-national ou national pour fournir des services essentiels aux survivantes et aux femmes et filles exposées à un risque de violence (Ex.: les protocoles de prise en charge coordonnée sont révisés pour correspondre aux normes internationales)

Les partenaires institutionnels sont mieux à même d'élaborer ou de mettre en œuvre des stratégies, des politiques et/ou des plans d'action multisectoriels nationaux et/ou locaux visant à éliminer la VCF (Ex.: les responsables des administrations publiques disposent de capacités/connaissances/compétences accrues pour rédiger un plan d'action tenant compte des besoins des femmes les plus marginalisées)

La législation relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes est développée, mieux appliquée ou améliorée (Ex.: le travail avec les partenaires institutionnels conduit à modifier ou à améliorer les lois visant à ériger la violence à l'égard des femmes et des filles en infraction)

Des systèmes de responsabilisation sont en place et/ou sont améliorés pour que les autorités rendent compte de leurs engagements en matière de lutte contre la VCF (Ex.: la société civile, des groupes de travail multipartites ou d'autres mécanismes

proposés ou accès aux ressources dans les situations de crise)	dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, etc.).	permettent de demander des comptes aux responsables)
--	---	--

Adéquation entre le Plan stratégique du Fonds d'affectation spéciale et les domaines des résultats intermédiaires :

Veillez choisir UN des trois domaines de résultats à court terme ci-dessous qui représente le mieux le domaine de focalisation PRINCIPAL et le but général du projet proposé :

- Résultat 1 : Amélioration de l'accès des femmes et des filles à des services multisectoriels essentiels, spécialisés, sûrs et adéquats pour mettre fin à la Violence contre les Femmes et les Filles (VCF)
- Résultat 2 : Prévention améliorée de la VCF à travers des changements de comportement, de pratiques et d'attitudes
- Résultat 3 : Augmentation de l'efficacité des législations, des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin à la VCF.

III. Description du projet

Résumé du projet (500 mots maximum)

Présentez brièvement le projet que vous proposez. Répondez notamment aux questions qui (groupes cibles), pourquoi (nécessité du projet ou raisons qui le justifient), où (couverture géographique) et quoi (résultats). Justifiez votre proposition en expliquant brièvement comment votre projet contribuera à prévenir et/ou à éliminer la violence à l'égard des femmes et/ou des filles dans le contexte qui vous intéresse et comment votre organisation entend travailler avec les femmes et/ou les filles marginalisées, et dans leur intérêt.

Contexte du projet et analyse du problème (750 mots maximum)

- Décrivez le problème précis auquel votre projet entend s'attaquer dans le contexte de votre pays ou domaines d'intervention.
- Indiquez quelles formes de violence croisées sont concernées et quels sont les obstacles qui entravent la prévention de cette violence ou la réponse à celle-ci.
- Qui sont les femmes et les filles marginalisées avec lesquelles vous avez l'intention de travailler dans le cadre de votre projet ? Quels problèmes rencontrent-elles et quelles sont les forces structurelles qui, ensemble, font que ce groupe est plus exposé au risque de violence/de marginalisation ? Présentez une analyse des besoins du point de vue des femmes et des filles au centre du projet proposé.

Résultats du projet (500 mots maximum)

- Expliquez brièvement l'objectif général du projet. Quels sont les principaux résultats attendus qui contribueront à la réalisation de cet objectif ?
- Lorsque vous évoquez les résultats, précisez qui (individu, communauté, institution) est susceptible de connaître un changement positif et quel type de changement vos interventions sont susceptibles d'entraîner (changement de comportement, changement dans les rapports des institutions avec les survivantes de la violence et dans la réponse apportée à leurs besoins, changement dans les attitudes, les croyances et les normes communautaires sur lesquelles repose la violence à l'égard des femmes et des filles, etc.).
- Donnez une estimation du nombre de bénéficiaires et de partenaires principales (femmes et filles) visées par votre projet. Décomposez par type de bénéficiaire/partenaire principale lorsque cela est possible et expliquez les chevauchements entre les groupes lorsque les personnes appartiennent à plus d'une catégorie (c'est-à-dire lorsqu'elles ont des identités multiples).

Théorie du changement et stratégies du projet (500 mots maximum)

- Décrivez le raisonnement logique qui sous-tend votre proposition d'intervention et la manière dont il permettra d'obtenir progressivement les résultats souhaités.

- b) Mentionnez les stratégies, les méthodologies et les hypothèses du projet qui influencent le changement et expliquez pourquoi elles devraient permettre d'obtenir les résultats proposés et de lutter efficacement contre les formes croisées de violence et de discrimination sur lesquelles votre intervention se concentrera.

Approche transformative et pérennité du projet (500 mots maximum)

- a) Décrivez comment le projet contribuera, dans sa conception et sa mise en œuvre, à produire un changement systémique et des effets durables sur la vie des femmes et des filles.

Éléments d'appréciation (500 mots maximum)

- a) Indiquez s'il existe des documents reposant sur des recherches sérieuses (une évaluation ou un article de recherche publié et fiable, par exemple) ou des connaissances établies fondées sur la pratique selon lesquelles les stratégies et la méthodologie adoptées sont susceptibles de fonctionner dans le contexte qui vous intéresse ou dans des contextes similaires. Si possible, fournissez des références et des liens.
- b) S'il n'existe pas ou peu de preuves documentées, veuillez expliquer pourquoi, et pour quelle raison le projet est susceptible de fonctionner.

Parcours d'apprentissage (300 mots maximum)

- a) Quel sera le parcours d'apprentissage du projet ? Quels types d'outils et de systèmes de suivi, d'évaluation, de recherche ou d'écoute seront mis en place afin d'apprendre sans cesse, tout au long de la mise en œuvre du projet ?
- b) Comment ferez-vous en sorte que le projet conserve un caractère souple et évolutif, en fonction de ce que vous entendez et apprenez ?

Approche fondée sur les droits humains et axée sur les survivantes (500 mots maximum)

- a) En quoi la conception et la mise en œuvre du projet donneront-elles la priorité aux droits fondamentaux des femmes et des filles les plus marginalisées ?
- b) Comment est-il prévu que celles-ci participent au projet (par exemple, prendront-elles part à la création/conception du projet, seront-elles des agentes de changement) ?
- c) Comment le projet veillera-t-il à ce que les détenteurs d'obligations s'acquittent de leurs responsabilités ?

Stratégie de partenariat (500 mots maximum)

- a) Qui sont les partenaires (autres organisations de la société civile locales, organisations internationales, organismes publics, secteur privé, chercheurs, réseaux) avec lesquels vous devrez travailler ou engager le dialogue pour obtenir les résultats attendus du projet ?
- b) Quelle est/serait la teneur de ces partenariats (par exemple, partage de ressources, de réseaux, du pouvoir, de données) ?
- c) Quelle est votre stratégie pour garantir que les partenariats sont éthiques et mutuellement bénéfiques, et qu'ils répondent au mieux aux besoins des femmes et des filles marginalisées ?
- d) Quels éléments attestant du succès de partenariats antérieurs pouvez-vous fournir ? Concernant les nouveaux partenariats, décrivez les actions qui pourraient être nécessaires pour les établir et les risques potentiels s'il n'était pas possible de les établir comme prévu.

Analyse des risques et mesures d'atténuation (750 mots maximum)

- a) Présentez une évaluation des risques (risques organisationnels, sociaux, politiques/de conflit, etc.) et indiquez comment vous prévoyez d'évaluer, de contrôler et d'atténuer ces risques.
- b) Décrivez les protocoles d'éthique et de sécurité que votre organisation mettra en place (ou prévoit d'appliquer) pour que les activités de projet et de suivi et d'évaluation ne nuisent pas aux femmes et aux filles, et qu'elles prennent en compte les besoins des survivantes.

- c) Si votre projet cible des enfants, des femmes et des filles à risque ou des survivantes, expliquez quels protocoles et plans d'éthique et de sécurité seront mis en place pour travailler avec eux en toute sécurité.

IV. Budget du projet

Voir l'annexe 3 - Récapitulatif budgétaire 2021.

V. Pièces jointes requises

A. Enregistrement légal

Pour tous les candidats : Veuillez joindre les articles d'association de l'Organisation requérante et la preuve du statut juridique dans le pays de mise en œuvre. Il s'agit d'une exigence fondamentale pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et votre demande ne sera prise en compte sans ce document.

B. Rapports d'audit

Veuillez joindre les rapports d'audit certifiés pour les trois dernières années fiscales y compris 2018, 2019 et 2020. Si votre organisation n'est pas soumise à des audits annuels, veuillez expliquer pourquoi dans une lettre officielle que vous joindrez à cette proposition.

C. Rapports financiers

Veuillez joindre les rapports financiers certifiés pour les 3 dernières années fiscales – y compris 2018, 2019 et 2020. Il s'agit d'une exigence fondamentale pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et votre demande ne sera prise en compte sans ce document.

D. Organisations dirigées par des femmes et organisations de défense des droits des femmes

Pour les organisations de défense des droits des femmes : veuillez fournir des éléments de preuve comme, par exemple, un arrêté officiel, un article d'association, le statut, la constitution et/ou l'organigramme permettant au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de déterminer si l'organisation est une organisation de défense de droit des femmes.

Pour les organisations dirigées par des femmes : veuillez fournir des preuves qu'au moins 51 % des postes de direction à divers niveaux de décision au sein de l'organisation (gestion, cadres supérieurs et conseil d'administration) sont détenus par des femmes. Cela inclut, par exemple, la preuve de la composition du conseil d'administration et l'organigramme de la direction ventilé par sexe, ainsi qu'une lettre formelle indiquant clairement le nombre absolu et le pourcentage de femmes occupant des postes de direction en particulier, et au sein de l'organisation en général.

VI. Pièces jointes facultatives

A. Lettre d'approbation/appui

Pour toutes les organisations candidates : vous pouvez joindre une lettre d'approbation d'un autre intervenant clé (par exemple, un ancien bénéficiaire de votre organisation, une organisation partenaire, passée ou actuelle, un partenaire de co-exécution engagé dans la mise en œuvre de l'intervention proposée, etc.) faisant explicitement référence à votre expertise dans le champ de l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. **Veuillez noter que par souci d'équité, les lettres fournies par les bureaux d'ONU Femmes ne seront pas acceptées.**